

ITINÉRAIRES CULTURELS
DU CONSEIL DE L'EUROPE
14^e FORUM CONSULTATIF

ITINÉRAIRES CULTURELS ET PAYSAGES : ŒUVRER POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE PAR LE BIAIS D'UN TOURISME CULTUREL DURABLE



Cappadoce, TÜRKİYE
22-24 Octobre 2025

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU FORUM

www.coe.int/routes

Cultural Routes
of the Council of Europe
Itinéraires culturels
du Conseil de l'Europe



Cultural Routes
of the Council of Europe
Itinéraires culturels
du Conseil de l'Europe

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE



REPUBLIC OF TÜRKİYE
MINISTRY OF CULTURE
AND TOURISM



TÜRKİYE TOURISM
PROMOTION AND
DEVELOPMENT AGENCY

CAPPADOCIA

THE LAND *of* FAIRYTALES

INSTITUT
EUROPÉEN
DES
ITINÉRAIRES
CULTURELS



EUROPEAN
INSTITUTE
OF
CULTURAL
ROUTES

Tous droits réservés.
Aucun extrait de cette publication
ne peut être traduit, reproduit,
enregistré ou transmis, sous quelque
forme et par quelque moyen que ce soit
– électronique (CD-Rom, internet, etc.),
mécanique, photocopie, enregistrement
ou de toute autre manière –
sans l'autorisation préalable écrite
de la Direction de la communication
(F-67075 Strasbourg Cedex
ou publishing@coe.int).
©Conseil de l'Europe, décembre 2025

Publié par le Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex

www.coe.int

ITINÉRAIRES CULTURELS DU CONSEIL DE L'EUROPE 14^e FORUM CONSULTATIF

ITINÉRAIRES CULTURELS ET PAYSAGES : ŒUVRER POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE PAR LE BIAIS D'UN TOURISME CULTUREL DURABLE

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

LE FORUM	1
1. PROMOUVOIR UN TOURISME DURABLE	1
2. INTERPRÉTATION INCLUSIVE DU PATRIMOINE	3
3. RÉINVENTER LE TOURISME CULTUREL	5
4. LE PATRIMOINE VIVANT DES PAYSAGES	6
5. REVITALISER LES TRADITIONS ALIMENTAIRES LOCALES	7
CONCLUSION	8

LE FORUM

Le 14ème Forum consultatif des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe s'est tenu dans l'extraordinaire paysage culturel de la Cappadoce, en Türkiye, du 22 au 24 octobre 2025. Organisé par l'Accord Partiel Élargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe et l'Institut Européen des Itinéraires Culturels, en coopération avec le Ministère de la Culture et du Tourisme de la République de Türkiye et l'Agence turque de promotion et de développement du tourisme, le Forum a rassemblé environ 300 participants représentant les états membres, les itinéraires culturels, les organisations internationales, les autorités locales et régionales, les organisations non gouvernementales, les milieux académiques du tourisme.

L'événement a célébré le 25ème anniversaire de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, offrant une opportunité de réflexion sur le rôle des itinéraires culturels en tant qu'instruments de protection du patrimoine, de conservation des paysages et de tourisme durable.

Ce document résume les principales conclusions et recommandations du forum.

1. PROMOUVOIR UN TOURISME DURABLE

À une époque où les paysages européens sont de plus en plus menacés par le changement climatique, la dégradation de l'environnement et le tourisme non durable, les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe — en tant que réseaux patrimoniaux transnationaux et collaboratifs traversant la diversité des paysages européens — offrent un potentiel significatif pour conserver ces paysages tout en favorisant un tourisme durable et inclusif.



Les valeurs et principes de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage doivent être pleinement intégrés dans la gestion et le développement des itinéraires culturels. L'application de « l'approche paysagère » consiste à reconnaître les paysages comme des entités vivantes et évolutives, reflétant l'interaction entre les populations et leur environnement. Cette approche nécessite une gouvernance participative et communautaire, une collaboration intersectorielle et une gestion prudentielle du tourisme pour protéger les paysages et le bien-être des communautés locales. Le tourisme culturel et durable développé autour des valeurs paysagères crée d'importantes opportunités pour les communautés.

Les communautés, en tant que gardiennes du patrimoine paysager, doivent être au centre de toute stratégie d'itinéraire culturel. Leurs connaissances, valeurs et aspirations doivent donc constituer le fondement du développement de tout itinéraire. Des modèles de gouvernance collaboratifs et inclusifs sont essentiels pour que la protection du patrimoine et le développement touristique se renforcent mutuellement plutôt que de se concurrencer.

La protection et le maintien de l'authenticité et de l'intégrité des paysages culturels, notamment ceux menacés par le sur-tourisme, nécessitent une gestion touristique attentive et inclusive. Le secteur doit développer des mesures pour calculer les capacités d'accueil, évaluer les impacts cumulés du tourisme et suivre les évolutions environnementales et socioculturelles.

Les itinéraires sont donc encouragés à renforcer leur intelligence touristique, collecter et partager des données sur les besoins des communautés et les flux de visiteurs, et développer des stratégies de marketing ciblées pour attirer un public approprié aux moments et lieux adéquats. La recherche sur l'impact du tourisme, positif et négatif, est nécessaire pour soutenir la prise de décision et la gestion adaptative.

Des cadres de coopération renforcée entre les secteurs du patrimoine et du tourisme sont nécessaires pour construire des synergies solides et une visibilité partagée. Le principe d'« agir ensemble » a été identifié comme une ligne directrice pour renforcer la collaboration transnationale et accroître l'impact du Programme.

Les participants ont souligné que les itinéraires culturels doivent également servir de plateformes de plaidoyer, promouvant de meilleures politiques publiques pour la protection des paysages et du patrimoine, la durabilité environnementale et la justice sociale. Les entreprises opérant sur les itinéraires doivent être encouragées à adopter de véritables certifications écologiques et à investir directement dans l'amélioration de leur environnement et le bien-être des communautés.

2. INTERPRÉTATION INCLUSIVE DU PATRIMOINE

L'interprétation innovante et inclusive du patrimoine le long des itinéraires culturels a émergé comme une priorité transversale pour le Programme. L'interprétation n'est pas seulement un moyen puissant de transmettre du sens, elle permet également de connecter les personnes, les lieux et les valeurs, favorisant le dialogue interculturel et l'empathie. La communication et la collaboration interculturelles le long des itinéraires sont essentielles pour interpréter le patrimoine des sites reliés par des réseaux transnationaux.

Il est recommandé de privilégier une interprétation basée sur les valeurs, mettant en lumière les valeurs humaines et proposant des expériences interprétatives holistiques liant le patrimoine tangible et intangible à la vie contemporaine. Cette approche permet aux itinéraires culturels de transmettre des histoires vivantes et évolutives, suscitant émotion, curiosité et compréhension chez le public.

L'interprétation inclusive du patrimoine, co-crée avec les communautés, afin de présenter des perspectives plurielles sur le patrimoine et de reconnaître la diversité, les conflits, les histoires contestées et les expériences vécues, est tout aussi importante. Le récit communautaire a été mis en avant comme un moyen de renforcer le lien entre les personnes et le lieu et d'aider les visiteurs à comprendre le sens et l'authenticité de ce qu'ils rencontrent.

Des cadres interprétatifs partagés à travers les itinéraires sont nécessaires pour soutenir la participation communautaire et garantir la qualité et la cohérence, tout en laissant place à l'expression locale. La collaboration avec les associations de guides professionnels et l'investissement dans la formation sont fortement encouragés, en particulier sur les sites fragiles, tout comme les initiatives permettant aux résidents locaux de devenir guides et interprètes de leur propre patrimoine.

L'usage créatif et responsable des technologies numériques et des arts doit être encouragé lorsqu'il apporte une réelle valeur ajoutée à l'interprétation, par exemple pour décoder des textes anciens, visualiser des paysages passés ou connecter des sites dispersés.

Enfin, dans un contexte de vulnérabilité accrue, le Forum a souligné le potentiel de l'interprétation patrimoniale orientée vers l'action pour sensibiliser et inspirer le changement, en la reliant à des enjeux contemporains tels que le changement climatique, les migrations, les inégalités croissantes et la dégradation environnementale.



3. RÉINVENTER LE TOURISME CULTUREL

Des efforts accrus sont nécessaires pour renforcer les itinéraires culturels en tant que catalyseurs du tourisme culturel durable. Le programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe peut s'aligner sur la Charte du tourisme du patrimoine culturel de l'ICOMOS, qui préconise un passage des modèles exploitants et axés sur la croissance à court terme vers des approches régénératives, inclusives et participatives.

La visibilité et la notoriété des itinéraires doivent être renforcées par des campagnes marketing ciblées et des stratégies de promotion numérique. Une meilleure coopération entre itinéraires et acteurs touristiques peut aider à toucher un public plus large et à renforcer la marque des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Les participants ont encouragé la création de produits touristiques durables basés sur les ressources locales. Les partenariats entre itinéraires culturels, opérateurs touristiques, artisans, agriculteurs, producteurs alimentaires et petites entreprises peuvent générer des expériences de qualité, ancrées dans le territoire, favorisant la revitalisation des savoir-faire traditionnels et dynamisant les économies rurales.

Les itinéraires culturels offrent un modèle coopératif de tourisme culturel en dispersant les flux de visiteurs et en réduisant la concentration touristique sur les sites majeurs. En promouvant les villages moins connus, les zones rurales et les paysages périphériques, les itinéraires peuvent réduire les pressions sur les centres historiques tout en soutenant le développement régional.

Les participants ont également souligné la nécessité de valoriser le tourisme lent le long des itinéraires culturels, en créant des itinéraires locaux à petite échelle co-crésés avec les communautés, tels que des parcours cyclables, des « éco-itinéraires » ou des « gastro-itinéraires ».

Ces approches prolongent le séjour des visiteurs, favorisent l'authenticité et soutiennent les producteurs et petites entreprises locales, tout en s'alignant sur les objectifs mondiaux de tourisme durable.

4. LE PATRIMOINE VIVANT DES PAYSAGES

À travers l'Europe, les paysages incarnent la relation profonde et durable entre les personnes, la culture et l'environnement. Reconnu par la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage et la Convention de Faro comme patrimoine vivant, ils représentent des ressources dynamiques et centrées sur la communauté, façonnées au fil des siècles par l'interaction humaine avec la terre. Pourtant, ce patrimoine vivant est de plus en plus menacé, ce qui fragilise le bien-être des communautés locales. Renforcer la résilience et développer les capacités adaptatives et transformatives est essentiel.

Les participants ont insisté sur le fait que maintenir l'équilibre dynamique des paysages, continuellement façonnés par les interactions entre nature et communauté, nécessite l'intégration du patrimoine culturel immatériel, des savoir-faire artisanaux et des industries créatives dans les stratégies touristiques et de développement local.

Les itinéraires culturels sont invités à collaborer pour revitaliser les arts et métiers traditionnels, favoriser l'échange de connaissances et soutenir des projets innovants alliant créativité et durabilité, comme le recyclage de certains déchets pour la production artisanale ou la fabrication d'instruments de musique.



L'engagement des jeunes reste crucial. Encourager les jeunes à rester ou revenir dans leurs villages en participant à des projets créatifs et entrepreneuriaux peut protéger le savoir-faire traditionnel tout en ouvrant de nouvelles opportunités économiques. Soutenir la narration dirigée par les jeunes, la documentation numérique du patrimoine et les festivals locaux peut renforcer la fierté communautaire et assurer la transmission intergénérationnelle des valeurs patrimoniales.

Investir dans le récit communautaire et les initiatives locales visant à développer le patrimoine culturel immatériel est essentiel pour maintenir la vitalité et la pertinence des itinéraires culturels. Les partenariats entre membres des itinéraires, municipalités et ONG peuvent amplifier ces initiatives et les connecter à des réseaux plus larges.

5. REVITALISER LES TRADITIONS ALIMENTAIRES LOCALES

Le Forum a réaffirmé que l'alimentation est un puissant vecteur d'identité culturelle et un moyen de comprendre les paysages. Protéger les paysages est essentiel pour préserver la production alimentaire traditionnelle et assurer la durabilité des systèmes alimentaires locaux.

Les itinéraires culturels jouent un rôle important dans la promotion des principes du slow food, de l'agroécologie et des pratiques agricoles durables qui conservent la biodiversité, préservent les cultures traditionnelles et maintiennent le caractère des paysages ruraux. Soutenir les producteurs locaux et les coopératives respectant ces principes contribue à la fois à la durabilité environnementale et à la résilience des communautés.



Raconter les histoires liées à l'alimentation, de la culture à la récolte, de la préparation à la célébration, et reconnecter les jeunes générations à leur patrimoine alimentaire régional est fortement recommandé. Des initiatives telles que les itinéraires thématiques, festivals et collaborations inter-itinéraires centrés sur la gastronomie peuvent prolonger les séjours des visiteurs, renforcer l'économie locale et favoriser les échanges culturels. La revitalisation des traditions culinaires anciennes et leur mise en valeur lors d'événements culturels peuvent également renforcer la dimension culturelle de l'alimentation et son rôle dans le tourisme durable.

CONCLUSION

Le Forum de Cappadoce a réaffirmé que les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe incarnent une vision d'une Europe unie à travers ses paysages et ses valeurs partagées. En plaçant les personnes, le patrimoine et la durabilité au coeur du tourisme, ils démontrent comment la coopération culturelle peut générer des bénéfices tangibles pour les communautés et l'environnement.

Les participants ont exprimé leur reconnaissance aux organisateurs et se sont engagés à faire avancer les recommandations du Forum. Le Forum s'est conclu sur la conviction partagée que sauvegarder les paysages européens à travers un tourisme culturel et durable constitue une opportunité de construire une Europe plus inclusive, résiliente et harmonieuse pour les générations futures.



COORDONNÉES DU FORUM

Le secrétariat du Forum reste disponible pour toute information complémentaire :

culturalroutes@coe.int

epaforum25@gmail.com

Programme des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe

Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels, Conseil de l'Europe

Institut européen des itinéraires culturels

1, rue Auguste Lumière

L-1950 Luxembourg

Luxembourg

www.coe.int/routes

FR

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 états membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les états membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en oeuvre de la Convention dans les états membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE